

Procédure de qualification – Art.32

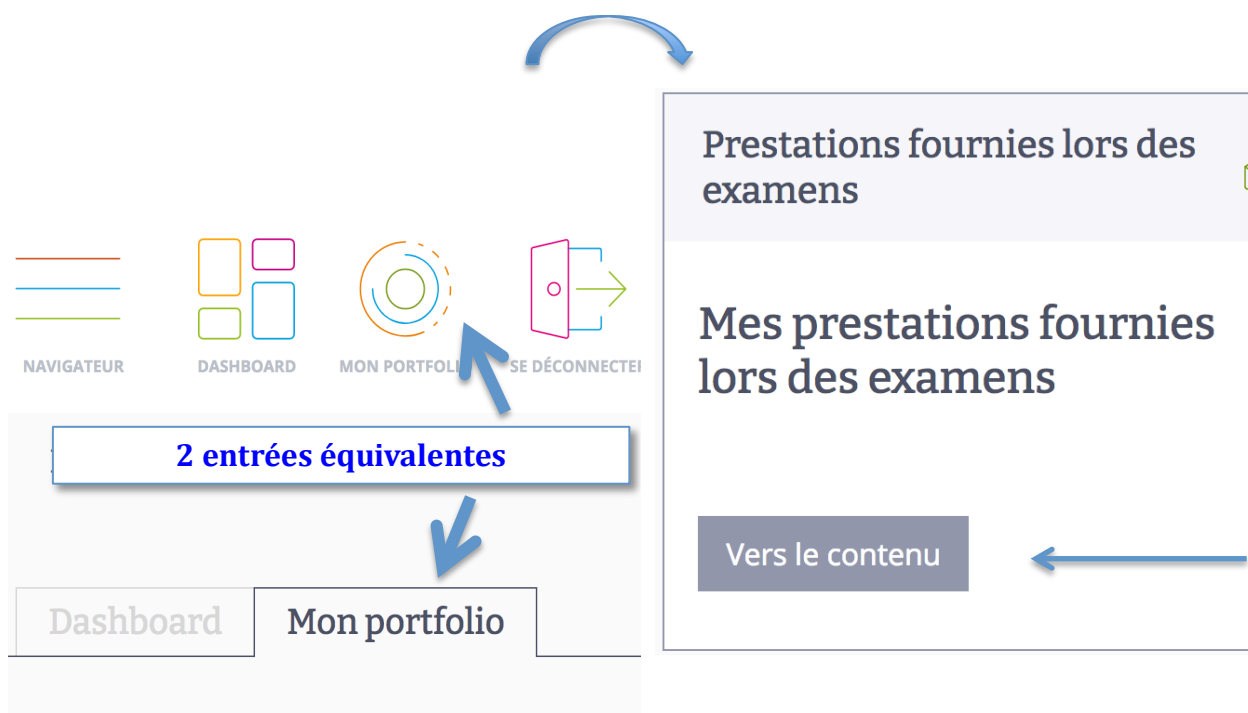
Déposer des documents dans la salle d'examen

Mémo



Vous trouverez ci-dessous des points importants concernant vos documents à déposer dans la salle d'examen Konvink, en vue de votre prochaine procédure de qualification.

1. Ouvrir la box « Mes prestations fournies lors des examens » via l'onglet ou l'icône Mon Portfolio sur votre page d'accueil Konvink



2. Visionner la vidéo d'explication pour déposer des documents (« soumettre des prestations », 2'19).

Comment fonctionnent « Mes prestations fournies lors des examens » sur Konvink ?

Nous te montrons ici comment soumettre à l'évaluation une ou plusieurs prestations fournies lors des examens et quels aspects prendre en compte. Jettes-y un œil !

[Instructions vidéo](#)

Procédure de qualification – Art.32
Déposer des documents dans la salle d'examen
Mémo

3. Pour votre procédure de qualification, vous devez **ajouter et soumettre** :

- ✓ vos trois œuvres (mandats pratiques : "Mon entreprise", "Accueillir des clients" et "Mener des conversations téléphoniques")
- ✓ votre auto-évaluation du diagramme de compétences
- ✓ votre attestation d'expérience professionnelle.

Dans l'onglet Grille de compétences, veiller à **sélectionner chacun des 3 paquets du diagramme de compétences** :

- **Communication**
- **Processus d'entreprise**
- **Administration**

Dans le champ « Saisir un titre », merci d'indiquer :

- votre NOM en majuscules
- votre prénom en minuscules
- et 2024

avant de Valider ✓

Exemple : MODELE Sarah 2024

4. Soumettre l'ensemble des documents **en une seule fois**.

- Laisser le champ identifiant libre.

Merci de respecter le délai du 30.04.2024
pour soumettre l'ensemble des documents requis !